

Lettre adressée à Maurice Deixonne, le 9 Octobre 1948 par Mr Ch. Le Seac'h, ancien instituteur Quimper.

Archives de l'OURS, Paris :
Dossier Deixonne **1APO37**.

Quimper,

Le 9 Octobre 1948,

Monsieur le Député,

Je vous suis très reconnaissant de l'intérêt que vous voulez porter à la démarche que le comité des professeurs et instituteurs laïques a faits auprès de vous en faveur de la langue bretonne et du folklore breton.

Ici nous avons accueilli avec joie l'autorisation de M. le Ministre de l'Education nationale d'enseigner le breton à titre facultatif dans les lycées de Quimper et de Brest. C'est certes là une première et grande satisfaction, mais elle n'est pas suffisante. En Effet, les élèves de ces établissements secondaires ne seront pas tous plus tard appelés à vivre à la campagne au milieu des populations rurales et n'auront pas à tirer de la connaissance du breton un parti très complet.

Il n'est pas de même des élèves de nos Ecoles Normales qui eux, bientôt seront appelés à enseigner dans les petites communes, dans des hameaux parfois isolés.

On m'objectera peut être que maintenant la plupart des paysans bretons savent le français. Cela est d'ailleurs exact. Il n'est pas moins vrai que ces mêmes paysans préfèrent le plus souvent avoir affaire à un instituteur ou une institutrice capables de parler la langue bretonne.

Personnellement, pendant la plus grande partie de ma carrière, j'ai enseigné à la campagne et dès mon arrivée, dans chacune de mes résidences successives, la première question qui me fut toujours posée, a toujours été : ' Savez-vous le breton ?' A ma réponse affirmative, j'ai toujours vu les visages s'ouvrir et la nouvelle avait vite fait de courir la commune : 'le nouvel instituteur sait le breton !' Dans l'un de ces communes où la population était mi-rurale et mi-urbaine, et où je n'étais qu'adjoint, l'effectif de ma classe en une semaine a doublé ; 37, il est passé à 75. Il m'en venait de 5 communes différentes.

Plus tard, devenu titulaire dans une autre commune, où j'avais accepté d'être secrétaire de mairie- à un tarif ridiculement dérisoire- j'ai connu pendant huit ans la griserie de la popularité. Toutes les délibérations ainsi que toutes les conversations à la mairie avaient lieu en breton. De ce fait, mon influence, que je ne cherchais nullement à établir, étaient incontestée ; les plus notaires cléricaux faisaient leur possible pour me plaire. Aux élections, le parti que j'étais censé représenter et que tacitement je représentais,- combien discrètement- était assuré d'avoir les 2/3 des voix. Mais dès que la décision du Conseil Départemental n'enleva l'autorisation d'exercer cette fonction et que je fus parti de cette commune, la proportion se renversa : sur 3 voix, il n'en resta plus qu'une pour les républicains. Maintenant une école libre vient de s'y ouvrir et déjà a drainé presque tous les élèves. ...

Si nous voulons reconquérir une partie de notre influence, il nous faudra par la connaissance de la langue pénétrer dans les foyers bretons.

Je ne comprends pas que cette idée fort simple ne soit pas admise partout et surtout dans les milieux législatifs et gouvernementaux. Que de sottises ne dit-on partout à notre sujet et concernant notre langue ! Il faudrait là-dessus écrire plusieurs volumes.

Une de vos collègues à la Chambre, par exemple, une institutrice pourtant, dit-on, a été jusqu'à dire que l'enseignement du breton- qui cependant n'a consisté qu'en quelques vagues petits cours très dispersés, a coïncidé avec un recul des études littéraires françaises en Bretagne !

Elle n'aurait lancé cette affirmation inexacte si elle avait mieux connu et notre région et nos écoles.

J'ai été pendant longtemps, dans l'enseignement complémentaire et primaire supérieur, chargé d'enseigner la composition française : eh bien aussi loin que remontent à ce sujet mes souvenirs pédagogiques, ce sont les bretonnants et par conséquent les bilingues qui en cette matière étaient de beaucoup les meilleurs élèves. Ceux là au moins ont appris un français pur et correct. Les plus mauvais sont ceux qui ont été élevés dans les villes : Quimper, Brest, Concarneau, Douarnenez, à moins que ce ne soient ceux qui viennent de milieux ruraux et par snobisme, à qui on a fait semblant d'apprendre le français. Et quel français !

Vous ne sauriez imaginer avec quelle rapidité nos petits paysans arrivent à la connaissance parfaite du français. Et s'il le fallait je pourrais à ce sujet citer mon propre exemple. A 12 ans, je ne savais pas un mot de français... On insinue que le breton est une langue réactionnaire : suprême ânerie ! Il ya certes des gens attardés qui parlent le breton, comme il y en a d'autres qui s'expriment en français ou en d'autres langues !

Chez moi, c'est en breton que mes parents m'ont appris à aimer la France et la République, et mon père, cultivateur, fut le premier, dès son retour de captivité en 1871 à propager dans le secteur les idées patriotiques et républicaines. Il le fit jusqu'à sa mort en 1913, inconsolé de n'avoir vu s'effacer la souillure des Francfort.

Nous, ses enfants et ses petits-enfants, avons tenu à continuer son œuvre et à maintenir sa tradition.

Et c'est ainsi que moi-même j'ai élevé mes enfants puisque mon fils aîné fut à son retour d'Allemagne en 1941 le chef de la résistance de la région de Nantes où il est médecin et fut le représentant du gouvernement d'Alger ce qui lui valut à différentes reprises d'éviter de justesse l'arrestation et le poteau !... Il vient d'ailleurs de recevoir une des plus hautes distinctions anglaises...

J'ai tenu, Monsieur le Député, à vous montrer que l'on peut- être à la fois Breton, bretonnant et bon Français.

Veillez m'excuser de vous l'avoir dit si longuement mais si incomplètement et agréer l'expression de mes sentiments respectueusement dévoués et mes salutations,

Charles Le Seac'h